

Institut de Droit Notarial et de
Pratique Notariale
Istituto di Diritto e Pratica Notarile
**Institut für Notariatsrecht und
Notarielle Praxis**

Séminaire de formation continue

**Mercredi 24 octobre 2018 et jeudi 25 octobre 2018,
de 13h45 à 17h45, Konferenzzentrum Egghölzli, Weltpoststrasse 20,
3015 Berne**

Questions actuelles du droit des sociétés – en particulier du point de vue du notariat

Chères Consoeurs, chers Confrères,
Mesdames, Messieurs,

Le droit des sociétés fait partie des domaines qui sont au cœur de l'activité des notaires. Les choix et possibilités de constitution qui existent dans chaque cas d'application concret ainsi que les conséquences fiscales qui leur sont liées méritent une attention particulière.

Pour cette occasion l'**Association des notaires bernois** et l'**Institut de Droit Notarial et de Pratique Notariale de l'Université de Berne** vous invitent à la formation continue 2018 qui traitera du thème « Questions actuelles du droit des sociétés - en particulier du point de vue du notariat ».

Pour commencer, un aperçu des formes de sociétés les plus importantes au niveau pratique sera donné – à savoir la société en nom collectif, la SA et la Sàrl – en tenant compte également des aspects fiscaux. Suivra ensuite une présentation du nouveau modèle d'acte sur les statuts de la société anonyme établi par la Commission des modèles d'actes notariés de l'Association des notaires bernois. La constitution de société avec participation des collaborateurs sera ensuite abordée. La manifestation sera en outre étoffée par un exposé sur la convention d'actionnaires du point de vue du notaire.

1. Programme – thèmes, horaire et direction du séminaire

Heure	Thèmes / programme
13h45	Ouverture / salutations de la présidente de l'ANB
14h00	Aperçu des principales formes de sociétés (société en nom collectif, SA et Sàrl) – également sous l'angle des aspects fiscaux Prof. Dr. iur. Urs Behnisch
15h00	Les statuts de la société anonyme – présentation du modèle d'acte Prof. Dr. iur. Christine Glättli
15h30	Pause
16h00	Constitution d'une société avec participation des collaborateurs Dr. iur. Thomas Jutzi
16h45	La convention d'actionnaires du point de vue du notaire Prof. Dr. iur. Roland Müller
17h30	Discussion
17h45	Clôture du séminaire

Langue, traduction

- Les conférences seront données en allemand, avec traduction simultanée en français le jeudi 25 octobre 2018.

Direction du séminaire

Prof. Dr. iur. Stephan Wolf, avocat et notaire, Professeur ordinaire de droit privé et droit notarial à l'Université de Berne, directeur du séminaire de droit civil et de l'Institut de Droit Notarial et de Pratique Notariale

2. Conférenciers

- 2.1. Aperçu des principales formes de sociétés (société en nom collectif, SA et Sàrl) – également sous l'angle des aspects fiscaux

Prof. Dr. iur. Urs Behnisch, avocat, Professeur ordinaire de droit fiscal à l'Université de Bâle, consultant chez Meyerlustenberger Lachenal AG, Zug

- 2.2. Les statuts de la société anonyme – présentation du modèle d'acte

Dr. iur. Christine Glättli, avocate et notaire, membre de la Commission des modèles d'actes notariés de l'Association des notaires bernois, Berne

- 2.3. Constitution d'une société avec participation des collaborateurs

Prof. Dr. iur. Thomas Jutzi, avocat, LL.M., Professeur ordinaire de droit économique à l'Université de Berne

- 2.4. La convention d'actionnaires du point de vue du notaire

Prof. Dr. iur. Roland Müller, avocat et notaire, Professeur titulaire à l'Université de St. Gall et Berne, Staad

3. Date et lieu

Mercredi 24 octobre 2018 et jeudi 25 octobre 2018 de 13h45 à 17h45,
Konferenzzentrum Egghölzli Bern, Weltpoststrasse 20, 3015 Berne.

L'utilisation des transports publics est recommandée:

- BernMobil ligne 8 „Saali“ (jusqu'à l'arrêt „Egghölzli“) et
- BernMobil ligne 6 „Worb Dorf“ (jusqu'à l'arrêt „Egghölzli“).

Seul un nombre limité de places de parc est à disposition aux abords du lieu de la manifestation.

4. Documentation

La documentation du séminaire ainsi que d'autres documents (liste des participants) seront remis au début du séminaire.

Dorénavant une alternative à la version papier est offerte et il est possible de recevoir la documentation du séminaire sous forme électronique. Merci de bien vouloir l'indiquer sur le bulletin d'inscription.

5. Prix

CHF 350.—	pour les membres de l'Association des notaires bernois, de l'Association des avocats bernois, l'Association des notaires valaisans et de la Fédération suisse des notaires
CHF 140.—	pour les notaires stagiaires
CHF 390.—	pour les autres participants

Le prix comprend la documentation en allemand, la collation à la pause et la traduction simultanée (allemand/français) le jeudi 25 octobre 2018.

6. Inscriptions et aspects administratifs

L'organisation du séminaire est prise en charge par « OK Weiterbildung ».

Personne de contact: Markus Schärer, notaire, Zeughausgasse 18, 3000 Berne – tél : 031 320 59 11 – fax : 031 320 59 12 – weiterbildung@bernernotar.ch.

L'inscription se fait au moyen du bulletin d'inscription annexé jusqu'au vendredi 12 octobre 2018 au plus tard.

Merci d'indiquer sur le bulletin la date où vous souhaitez participer en priorité et si une éventuelle participation à l'autre date serait possible.

Le nom, prénom et adresse de la participante, respectivement du participant, doivent figurer sur le bulletin (vous êtes priés de ne pas utiliser de timbres de bureau "impersonnels"). Une confirmation et la facture vous seront envoyées immédiatement dès réception de votre inscription. En cas d'empêchement, le prix ne sera pas remboursé. Le remplacement du participant est toutefois autorisé.

Berne, juin 2018

**ASSOCIATION DES NOTAIRES BERNOIS
Le Comité**

**Institut de Droit Notarial et
de Pratique Notariale de l'Université
de Berne**

Annexe
Bulletin d'inscription